

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONDITIONS GENERALES

Les conditions générales énumérées ci-après s'appliquent à l'ensemble des commandes, demandes de prestations ou fournitures de services. Elles prévalent sur toute autre stipulation écrite ou non, faite par le client. Toute commande implique l'acceptation entière de ces conditions de vente à l'exception de conditions particulières écrites par le vendeur au moment de la commande.

Entre d'une part la SPRL ETUDE MASSILLON dont le siège social est établi à 4800 VERVIERS, Rue du Centre, 63 immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0433.600.589, n° TVA intracommunautaire : BE 0433.600.589, représentée par son gérant en exercice.

Ci-après l'Etude MASSILLON ou la « société »

et d'autre part, la personne physique ou morale, ayant pleine capacité juridique lors de la souscription du contrat et pendant toute sa durée, procédant à la commande de prestations ou de services de la « société »,

Ci-après, « le demandeur », ou « le Client »

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

L'Etude MASSILLON est éditeur de services et prestations liés à l'exercice de la profession d'huissier de Justice, profession réglementée, proposés entre autres par l'intermédiaire de son site Internet.

L'ETUDE MASSILLON peut être jointe :

- à l'email suivant : info@etude-massillon.be
- en cliquant sur le formulaire de contact accessible via la page d'accueil du site <http://www.etude-massillon.be/contact/>
- par téléphone (32) 087.22.97.13
- par télécopie au (32) 087.22.11.80
- au guichet situé à 4800 Verviers, Rue du Centre, 63

La liste, le descriptif des services proposés par l'Etude MASSILLON ainsi que les heures d'ouvertures des différents points de contact peuvent être consultés sur le site susmentionné ci-dessus.

Article 1 : Objet des présentes CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la fourniture de services et de prestations en ligne proposées par l'Etude MASSILLON, et les conditions d'utilisation des services proposés.

Ces conditions sont proposées et consultables sur le site internet de l'Etude MASSILLON, préalablement à la validation de toute demande d'intervention ou de paiement.

La sollicitation de la société par son site internet implique l'adhésion sans réserve du demandeur /client aux présentes conditions générales de vente, qui déclare en avoir pris connaissance, lues et acceptées préalablement à la validation de la commande.

Article 2 : Dispositions générales

L'Etude MASSILLON se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet.

Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : <http://www.etude-massillon.be/cgv>

Elles prévaudront le cas échéant sur toute autre version ou document contradictoire, elles demeurent en vigueur pour une durée indéterminée.

La Société s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et un clic de validation.

Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un service dont il est rappelé ici expressément que ces conditions sont non seulement dépendantes des documents et renseignements fournis par le client au regard des exigences légales pour la réalisation de la prestation sollicitée mais aussi des lois, textes et règlements en vigueur au jour de la réalisation de la prestation demandée, et il déclare les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins et de ses conséquences.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois belges ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 3 : Prix et tarif de prestations

En matière civile et commerciale, le tarif des huissiers de justice est régi par [l'Arrêté royal du 30 novembre 1976](#) et est annuellement indexé.

En matière répressive, [l'Arrêté royal du 23 août 2015](#) est d'application.

Depuis le 1er janvier 2012, les Huissiers de Justice sont soumis à la T.V.A. (21 %). Les montants repris aux l'A.R. susmentionnés s'entendent T.V.A. non comprise.

L'huissier de justice est déontologiquement tenu d'appliquer ces tarifs.

Pour ses compétences résiduelles, il n'existe aucun tarif légal que l'huissier de justice doit appliquer. Les indemnités pour ces services peuvent être librement fixées.

Lorsque, sur le site internet, le prix n'est pas déterminé au préalable pour un type de service donné ou lorsqu'un prix exact ne peut pas être indiqué, un devis suffisamment détaillé, sera proposé sur demande. Les prix indiqués sont les tarifs de base concernant des actes, et significations ne présentant aucune difficulté particulière, sans prestations de recherches, formalités et diligences particulières, ni application d'émolument majoré en cas de signification avec délai d'urgence.

Les prix des prestations proposées au travers du site Internet sont indiqués en Euros et toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) précisément déterminés sur les pages de l'onglet « tarifs ». Ils sont indiqués hors frais spécifiques d'expédition, démarches, urgences, démarches particulières, vacations autres (au tarif en vigueur), à titre indicatif, et sans engagement contractuel.

L'Etude MASSILLON se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment selon la réglementation en vigueur.

Hors les prestations faisant l'objet d'une réglementation tarifée par les textes et les règlements strictement liés à l'activité d'huissier de justice, les prix applicables sont ceux étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande.

Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites Internet de la Société sont à la charge du Client. Le cas échéant également, les frais de livraison.

Article 4 : Retard de paiement

Les factures sont payables sans escompte, à trente jours date d'émission de la facture, sauf indication contraire.

Toute facture sera censée acceptée, sauf réclamation précise et détaillée à notifier endéans les 15 jours calendrier de la facture.

Toute facture restant impayée au terme d'un délai de trente jours après l'échéance sera majorée de plein droit et sans mise en demeure préalable de 10 % avec un minimum de 25.00 EURO à titre de clause pénale et portera des intérêts de retard au taux mensuel de 1%, jusqu'au recouvrement complet des sommes dues.

Article 5 : Accès au Site, Conclusion du contrat en ligne et mandat donné à l'Etude MASSILLON

Le Client effectue sa demande de consultation et de procédures sur le site internet de l'Etude MASSILLON.

Le Client devra suivre une série d'étapes spécifiques à chaque prestation offerte sur le site pour pouvoir réaliser sa commande. Toutefois, les étapes décrites ci-après sont systématiques :

- le site informe sur les caractéristiques essentielles de la prestation choisie,
- le client doit remplir le formulaire exigeant des données essentielles demandées (identification, adresse, justificatifs...) et des pièces annexes, étant ici expressément précisé que si ces éléments sont insuffisants pour réaliser en bonne et due forme la prestation, la commande ne pourra être validée :
- Acceptation des présentes Conditions Générales de Vente
- Vérification des éléments de la commande et, le cas échéant, correction des erreurs,
- Suivi des instructions pour le paiement par provision de certaines prestations, et paiement des dites prestations

Le client reçoit un mail de confirmation de la demande à l'adresse électronique qu'il aura indiqué,

Le client recevra un appel téléphonique ou un mail de la société, pour faire le point sur la demande de prestation.

Il est expressément précisé ici que la demande formulée et envoyée par voie dématérialisée internet, vaut mandat de la part de client, y compris d'encaissement ou de recouvrement.

Pour les cas où le site internet prévoit un prépaiement en ligne, le Client recevra alors confirmation par courrier électronique du paiement de la commande, ainsi qu'un accusé de réception de la commande la confirmant.

Les éventuelles modifications demandées par le Client ne pourront être prises en compte par l'Etude que dans la limite de ses possibilités et à condition d'être notifiées avant la prise en compte du courriel ou courrier contenant les documents nécessaires au traitement de la demande.

L'Etude MASSILLON s'engage à rendre et maintenir accessibles tous les services disponibles sur son site ; elle souscrit à cet égard à une obligation de moyens et sa responsabilité ne saurait être recherchée en cas

-d'interruptions momentanées pour mises à jour ;

-de difficultés de fonctionnement ou interruptions momentanées des services indépendants de sa volonté notamment en cas d'interruption des services d'électricités ou de télécommunications ;

-d'interruptions momentanées des services nécessaires à leurs évolutions ou maintenances ;

-de défaillance ou dysfonctionnements du réseau Internet dans la transmission de messages ou documents ;

L'Etude MASSILLON ne saurait encourir aucune responsabilité au cas où le Client subirait un dommage lié à l'utilisation du réseau Internet, perte de données ou contamination par virus.

Certaines informations et données disponibles sur le site internet de l'Etude MASSILLON sont produites par des tiers, l'Etude MASSILLON s'engage à faire ses meilleurs efforts pour garantir un caractère fiable, pertinent et exact mais ne saurait encourir de responsabilités en cas d'erreurs ou omissions.

Par ailleurs le Site contient des liens hypertextes vers des sites gérés par des tiers, l'Etude MASSILLON ne peut exercer aucun contrôle permanent sur ces sites, ni assumer aucune responsabilité quant à leurs conditions d'accès, leurs contenus, les publicités et services proposés. En conséquence, l'Etude MASSILLON ne pourra être tenue responsable dans le cadre d'un litige survenant entre ces sites et les Clients

Article 6 : Modalités de réalisation de la prestation et de retour des actes et des pièces confiées.

Aux fins de bonne réalisation de la prestation, le Client s'engage à fournir ses éléments d'identification véridiques et conformes.

L'Etude MASSILLON se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, absence de communications de justificatifs et éléments demandés, retards de réponses, ou pour tout motif légitime ou tenant aux exigences de la profession d'huissier de Justice.

Les prestations commandées seront réalisées dans les meilleurs délais à compter de la réception par l'Etude MASSILLON de la commande dématérialisée et son acceptation.

L'Etude MASSILLON s'engage à réaliser la prestation conformément aux exigences légales mais aussi aux engagements figurant dans son processus de gestion interne (étude et préparation du dossier dans les 48 h-signification avant un délai de 14 jours, sauf difficultés) et dans le respect des règles éthiques et déontologiques régissant la profession d'huissier de justice.

Etant précisé que les délais indiqués ne sont pas contractuels et peuvent varier en raison de difficultés rencontrées, pièces non communiquées en temps, recherches et démarches complémentaires, etc

L'Etude MASSILLON s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les prestations demandées dans les délais indiqués ci-dessus ; ces délais sont communiqués à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à aucun dommage et intérêts, retenue ou annulation de la prestation commandée.

SAUF VACATION D'URGENCE CONVENUE

Si l'Etude MASSILLON n'a pas la disponibilité requise pour réaliser la demande de prestation ou rencontre un conflit d'intérêt quelconque pour y satisfaire, elle s'engage à en avertir le Client par écrit dans les meilleurs délais

à compter de la réception de la commande dématérialisée. Le Client sera alors remboursé de sa provision éventuellement versée, conformément aux conditions tarifaires affichées.

Le retour des actes, pièces originales confiées se fera à l'adresse (postale) indiquée par le Client par écrit lors de la commande.

En cas de retard non justifié par un élément ou une circonstance légitime et justifiée de la part de l'Etude MASSILLON, le Client dispose de la possibilité de résilier le contrat, l'Etude procèdera alors au remboursement de la provision réglée.

L'Etude MASSILLON met à disposition un point de contact téléphonique (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe) indiqué dans l'e-mail de confirmation de commande afin d'assurer le suivi de la commande.

L'Etude MASSILLON rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des pièces et actes en retour, les risques de perte ou d'endommagement des documents lui sont transférés.

L'Etude MASSILLON rappelle d'ores et déjà au client que les actes et les pièces originales papier, ou sur un autre support qui leur seront transmis par voie postale suppose que le client mette en œuvre les conditions nécessaires pour leur bonne réception et leur conservation.

Il est précisé, que l'Etude MASSILLON exercera son droit de rétention de documents jusqu'au complet paiement de la prestation réalisée.

Conformément aux textes en vigueur, il pourra être demandé le versement d'une provision avant la réalisation de la prestation, ladite demande de provision conditionnant la réalisation de la prestation.

L'Etude MASSILLON ne sera pas tenue de procéder à la fourniture de la prestation et du service commandé par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité et/ou en l'absence de transmission de l'ensemble des éléments et pièces demandées dans les délais.

En cas de non-respect des conditions de paiements l'Etude MASSILLON se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture du Service.

Article 7 : le Paiement des prestations

Une provision sur le paiement est exigible immédiatement à la commande, y compris pour les demandes de prestations et produits en précommande.

Le Client peut effectuer le règlement par paiement en ligne, carte de paiement, virement ou espèces dans la limite légale. Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par notre prestataire de paiement. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. L'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de son achat, le Client autorise l'Etude MASSILLON à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la commande est immédiatement résolue de plein droit et annulée.

Les paiements par carte bancaire sont débités au moment de la validation de la demande formulée sur le site.

Article 8 : Délai de rétractation

Conformément à l'article V.I.44/1 du Code de droit économique, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats établies par un huissier de justice en leur qualité d'officier public.

Article 9 : Réclamations

Le cas échéant, le client peut présenter toute réclamation en contactant la société au moyen des coordonnées suivantes info@etude-massillon.be par écrit, en explicitant les dates, et faits sans oublier de mentionner ses coordonnées et notamment nom, prénom du réclamant et références de dossier, étant entendu que l'Etude MASSILLON étant soumise à un devoir de réserve et de confidentialité, il ne pourra être répondu qu'à la seule personne désignée dans la commande de la prestation objet de la réclamation.

En cas de défaut de références précises, ou de qualité à agir du réclamant, la réclamation ne pourra être gérée et suivie, et sans recours du plaignant.

Article 10 : Droits de propriété intellectuelle

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle du site sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens, noms, articles, images, etc pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 11 : Force majeure

L'exécution des obligations de l'Etude MASSILLON au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. L'Etude MASSILLON avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

Outre ceux habituellement retenus par la Jurisprudence de la Cour de Cassation et au sens des dispositions du Code Civil, sont considérés comme des cas de force majeure lorsqu'ils en revêtent les caractères d'extériorité et d'imprévisibilité.

Les actes ou omissions du gouvernement ou d'autorités supérieures compétentes

Les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies, la foudre, le feu, les grèves, les insurrections, les guerres, les opérations militaires, l'état d'urgence national ou local, les attentats, le fait de tiers, clients, éditeurs de programmes, le blocage des réseaux de télécommunications et internet

L'Etude MASSILLON ne pourra être tenue responsable envers le Client d'une éventuelle suspension ou interruption de services imputable à la Force majeure ou au fait du Client.

Article 12 : Responsabilités, modification du contrat

L'engagement de l'Etude MASSILLON porte sur la fourniture du service conformément aux conditions d'utilisation Internet

Pour des raisons de maintenance ou du fait de tiers, l'accès et le fonctionnement partiel ou total du service pourront être suspendus sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice du Client ou de tout tiers, ou constituer une clause de résiliation du contrat.

La responsabilité de l'Etude MASSILLON est exclue dans le cadre de l'application des articles 5 et 6 des présentes.

La responsabilité de l'Etude MASSILLON ne pourra pas être engagée sur le fondement :

D'une garantie de délai de traitement des demandes et d'interventions

D'une garantie d'exécutions et/ou de résultat

De son obligation de moyens telle que prévue à l'article 5

D'une garantie de rétablissement de la connexion au Site

D'une défaillance relative à tout retard ou inexécution consécutifs à la survenance d'un cas de force majeure tel que prévu à l'article 11

En tout état de cause, si la responsabilité de l'Etude MASSILLON se trouvait engagée, pour quelque cause que ce soit au titre du Contrat, sauf cas de faute lourde ou intentionnelle, le droit à réparation du client serait limité, toutes causes confondues, au remboursement du prix payé pour la prestation de service demandée.

Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties ni des prestations réalisées. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 13 : Protection des données personnelles

Dans le cadre de son activité, l'Etude MASSILLON est amenée à traiter des informations concernant le client. Dans le document « Vie privée et données personnelles des relations d'affaires de l'Etude Massillon » consultable sur le site <http://www.etude-massillon.be/RGPD> , la société informe le client de la manière dont elle recueille et traite les données personnelles.

Le Client/demandeur reconnaît en avoir pris connaissance

Article 14 : Garanties

L'Etude MASSILLON bénéficie au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle des polices d'assurances souscrites par La Chambre Nationale des Huissiers de Justice, Avenue Henri Jaspar 93 à 1060 Bruxelles

Article 15 : Droit applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, sont soumises au droit belge.

En cas de litige, sauf dispositions contraires ou accord express des parties, le tribunal compétent sera le tribunal de l'arrondissement judiciaire de Liège – Division Verviers, nonobstant la pluralité de défendeurs, ou appel en garantie.

Article 16 : Acceptation du Client

Le Fait par le Client/demandeur, de souscrire au contrat sur le Site Internet de l'Etude MASSILLON en sollicitant intervention et prestation, emporte de la part du Client adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions. Le Client renonce à se prévaloir de tout autres documents qui seront inopposables à l'Etude MASSILLON

SPRL ETUDE MASSILLON

Rue du Centre 63

4800 VERVIERS